

Foix, le 19 juin 2003



Jean-Paul BARDOULAT
président de l'APMEP
31 chemin de Malet, 09000 FOIX
tél. et fax : 05 61 65 34 15
jean-paul.bardoulat@wanadoo.fr

à

Monsieur Luc FERRY
Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale
et de la recherche
110 rue de Grenelle
75357 PARIS Cedex 07

Monsieur le Ministre,

Les sujets des épreuves de mathématiques du baccalauréat des séries S et ES provoquent de très vives réactions, tout particulièrement celui de S. Ce sujet, en rupture avec ceux des sessions précédentes, a pris à contre-pied les candidats et leurs professeurs de mathématiques. L'APMEP demande depuis longtemps que des changements aussi radicaux soient annoncés suffisamment à l'avance afin de permettre aux professeurs de préparer leurs élèves. Alors qu'elle agit pour une évolution des épreuves de mathématiques aux examens permettant d'évaluer davantage de compétences sans pour autant en augmenter la difficulté, l'APMEP dénonce le choix de ce sujet. Il ne permet pas de tester correctement les candidats, provoque un sentiment de défiance vis à vis des professeurs de mathématiques, altère l'image de la discipline, ne peut que détourner davantage d'élèves de la voie scientifique et de la spécialité mathématiques et compromet pour l'avenir la nécessaire évolution des épreuves de mathématiques.

Autant pour les élèves ayant choisi la spécialité mathématiques que pour les autres, ce sujet ne permet pas une évaluation sérieuse. **Les parties testées du programme sont trop limitées, les nouveautés trop nombreuses, ce qui accroît les difficultés déjà bien réelles dans l'un des exercices et dans le problème qui comporte de nombreux paramètres dont l'usage n'est pas un objectif du programme.**

Dans le redoutable contexte de réduction des horaires de mathématiques, un tel sujet dévalorise les réels efforts accomplis par les élèves et leurs professeurs pour aborder des contenus nouveaux et des parties classiques avec un regard neuf. Agir sur le barème et faire appel à l'indulgence des correcteurs ne permettra pas d'obtenir des notes à peu près « correctes » et ne compensera pas le préjudice subi par les élèves qui ont été déstabilisés. De telles mesures désavantagent généralement les élèves méritants et ont tendance à favoriser les moins sérieux. Il est à craindre également que beaucoup d'élèves ne puissent obtenir une mention nécessaire à leur poursuite d'études et qu'ils pouvaient légitimement espérer. Les élèves ayant choisi la spécialité mathématiques seront ainsi pénalisés par rapport à leurs camarades qui ont fait d'autres choix...

Pour des raisons d'équité, pour que le baccalauréat soit une reconnaissance des efforts accomplis et du niveau atteint, pour restaurer l'image des épreuves de mathématiques et malgré toutes les difficultés que cela entraînerait, **l'APMEP demande que l'épreuve de mathématiques de cette session soit annulée et repassée de toute urgence.**

Ce sujet rappelle fâcheusement celui de la session de juin 1995 qui avait été sévèrement critiqué. Comment se fait-il que la leçon, pourtant récente, n'ait pas porté ? Ce sujet a-t-il fait l'objet de toutes les précautions habituelles ? Comment une telle méconnaissance des élèves et un tel mépris sont-ils possibles dans notre système éducatif ? Afin de rétablir l'indispensable confiance entre les professeurs, leurs élèves, les parents et l'opinion publique dans son ensemble, l'APMEP demande que les sanctions que vous ne manquerez pas de prendre rapidement à l'encontre des responsables de telles errances soient largement diffusées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très respectueuse considération.

Jean-Paul Bardoulat